



Votre employeur :

MANPOWER FRANCE
Agence de STRASBOURG TERTIAIRE
13 FBG DE SAVERNE
67000 STRASBOURG
Agence T : 0TA20 / R : 0TA20
SIRET : 42995529714074 - NAF : 7820Z
Accords nationaux des Entreprises de Travail
Temporaire relatifs aux salariés temporaires

MR SAWANE KARAMBA
10 RUE JULES VERNE
68200 MULHOUSE

Code intérimaire : 0007944257
N° S.S. : 197085951272059

MISSION(S) & REMUNERATION		Rubriques soumises				Rubriques exonérées	
Rubriques	Libellés	Nbre/Base	Taux	A payer	A retenir	Taux	A payer
Contrat N° 062422019 - 0121824 - ASSISTANT AUX UTILISATEURS - EMPLOYE TAUX HORAIRE							
Période de travail du 01/11/2018 au 30/11/2018							
100T	HEURES NORMALES	147,00	11,540	1696,38			
125T	JF CHOME REMU	7,00	11,540	80,78			
TOTAL SALAIRE BRUT ET ACCESSOIRES				1777,16			

COTISATIONS SOCIALES		Charges salariales			Charges patronales
Libellés	Nbre/Base	Taux	A payer	A retenir	A payer
SANTE					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1777,16				231,03
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès Alsace/Moselle	1777,16	1,500		26,66	
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche A (Employé)	1777,16	0,348		6,18	9,28
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES					
	1777,16				35,90
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	1777,16	6,900		122,62	151,95
Sécurité Sociale Déplafonnée	1777,16	0,400		7,11	33,77
Complémentaire Tranche 1 (Employé)	1777,16	4,675		83,08	90,19
FAMILLE					
	1777,16				93,30
ASSURANCE CHOMAGE					
Chômage Tranche A	1777,16				72,50
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1752,53	6,800		119,17	
CSG/RDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1752,53	2,900		50,83	
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					
					-180,58
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				415,65	672,08
AUTRES RETENUES					
ACOMPTE				240,00	
RECUP.FRAIS AV.				69,20	

IMPORTANT : A compter de Janvier 2019 - P.A.S.	Base P.A.S.*	Taux non personnalisé	Montant
Votre impôt sur le revenu Prélevé A la Source	1412,34	0,50	7,06

* Base P.A.S. = Net imposable - Abattements éventuels

Net payé en euros		1052,31	
--------------------------	--	----------------	--

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	-26,19
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR	2449,24
ALLEGEMENT DE COTISATIONS	-180,58

Mode de règlement : VIREMENT FR7630003024420005022061883

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».

**Votre employeur :**

MANPOWER FRANCE
Agence de STRASBOURG TERTIAIRE
13 FBG DE SAVERNE
67000 STRASBOURG
Agence T : 0TA20 / R : 0TA20

MR SAWANE KARAMBA
10 RUE JULES VERNE
68200 MULHOUSE

Page 2/2

Code intérimaire : 0007944257
N° S.S. : 197085951272059

VOS CUMULS	HS Revenus exonérés	Brut (IFM / CP inclus)	Net imposable	Frais et Indemnités	Plafond S.S. mensuel	Nbre d'heures rémunérées
Mois	0,00	1777,16	1412,34	0,00	3311,00	154,00
Année	0,00	3069,64	2439,48*	0,00	39690,00	266,00
Heures d'ancienneté depuis (équivalent CP inclus) Calculées conformément à l'article 3 de l'accord national professionnel du 27/03/1986			12 mois	292,60	24 mois	292,60

* Le montant figurant sur votre dernier bulletin de salaire de l'année doit être déclaré à l'administration fiscale. Aucun document complémentaire ne sera délivré.

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, ce document est à conserver sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique « Cotisations sociales ».